

Présents : Laurent Deville, Simone Beissel, Marc Vanolst, Pollo Bodem, Tom Jungen, André Weidenhaupt, Claire Angelsberg, Maurice Bauer, Gilles Didier, Romain Mertzig, Claudie Reyland, Paul Greis, Alain Gillet, Yves Marchi, Charles Pauly, Fernand Wies, , Joseph Schoellen

Excusés : /

### Séance publique

#### **1. Inspection des conduites : rapport d'analyse de la firme Xylem**

Suite aux résultats de l'inspection de la conduite DN900 en fonte ductile entre Schankengraecht et Nospelt, 8 défauts sur 4 tubes avec une corrosion de plus de 70% et un multiple de tubes avec une corrosion de plus de 50% de la matière de ces tubes ont été repérés sur le tracé entre Kapweiler et Nospelt. Vu que la stabilité de ces tubes n'est plus assurée, une rupture peut avoir lieu à tout moment. Une telle fuite pourra, surtout en période de forte demande d'eau, perturber voir interrompre l'approvisionnement en eau potable du pays. Ainsi une réparation d'urgence s'impose. Le service bureau d'études du SEBES a étudié les possibilités de réparation et a trouvé la solution la plus adaptée qui est la réparation par enroulage par une fibre de verre ;

Vu l'urgence, la réparation du premier tube a eu lieu le 17 mars 2021 en amont de la chambre à vannes de Nospelt ;

Vu l'envergure de certaines de ces interventions dans le réseau, l'approvisionnement de l'eau du SEBES pourra être perturbé mais peut, à certaines périodes de l'année, être assurée avec le concours de nos membres. A cette fin, le conseil technique du SEBES a été saisi du dossier le 12 mars 2021 ;

Sachant que la construction d'une nouvelle station de traitement est en phase de finalisation, il faudra prévoir la modernisation du réseau national des conduites d'eau du SEBES ;

Le Comité charge la Direction de réaliser les travaux nécessaires suite aux explications obtenues et demande au conseil technique d'analyser le rapport final de Xylem afin de développer une stratégie de réfection ou de remplacement de la conduite Schankengraecht-Nospelt.

## **2. NST : Contrats de raccordement et d'utilisation CREOS**

Dans le cadre du projet de construction de la nouvelle station de traitement du SEBES et plus précisément dans le cadre de l'alimentation en énergie électrique des différents sites via la nouvelle station de transformation construite à Esch-sur-Sûre, la signature de différents contrats avec le gestionnaire du réseau électrique CREOS s'impose. Sachant que Luxcontrol a fait la réception des installations haute tension en date de ce jour, le Comité signe le contrat de raccordement au réseau haute tension des postes de réception et de transformation « STAUSEI » à Esch-sur-Sûre ainsi que le contrat d'utilisation du réseau pour l'alimentation en énergie électrique des installations électriques « STAUSEI » à Esch-sur-Sûre avec CREOS.

## **3. Approbation du décompte Dommeldange avec les CFL**

Le Comité approuve le décompte des travaux concernant le déplacement/rehaussement de l'aqueduc à Beggen pour un montant total de 1.368.174,70€ hTVA.

## **4. Approbation des bilans et compte des profits et pertes 2018 et 2019**

Vu les rapports de vérification des bilans et compte de profits et pertes des exercices 2018 et 2019 du 4 janvier 2021 de la Direction du Contrôle de la Comptabilité des Communes du Ministère de l'Intérieur ainsi que la prise de position du bureau au sujet desdits rapports, le Comité arrête provisoirement les bilans et compte de profits et pertes des exercices 2018 et 2019.

## **5. Personnel : Création de poste**

Le Comité crée un poste d'employé communal au groupe de traitement B1 avec une décision de classement pour ce poste relatif aux relations publiques avec une rémunération de 320 points et charge le Bureau d'engager une chargé aux relations publiques à partir du 1<sup>er</sup> avril 2021 pour une durée de 1 an.

### **Séance huis clos**

**6. Nomination provisoire d'un informaticien au groupe de traitement A2 au service informatique au 1<sup>er</sup> avril 2021.**

**7. Promotion au grade 15 d'un fonctionnaire au groupe de traitement A1 à partir du 1<sup>er</sup> juin 2021**

**8. Promotion au grade 7bis d'un fonctionnaire artisan, groupe de traitement D1 à partir du 1<sup>er</sup> mai 2021**